

SECTEUR ENTRÉE SUD

Envoyé en préfecture le 23/09/2026

Reçu en préfecture le 23/09/2026

Publié le 23/09/2026

ID : 026-212600969-20260917-D52_2026-DE



ELÉMENTS DE PROJET

Ce secteur de projet constitue une tranche optionnelle des travaux.

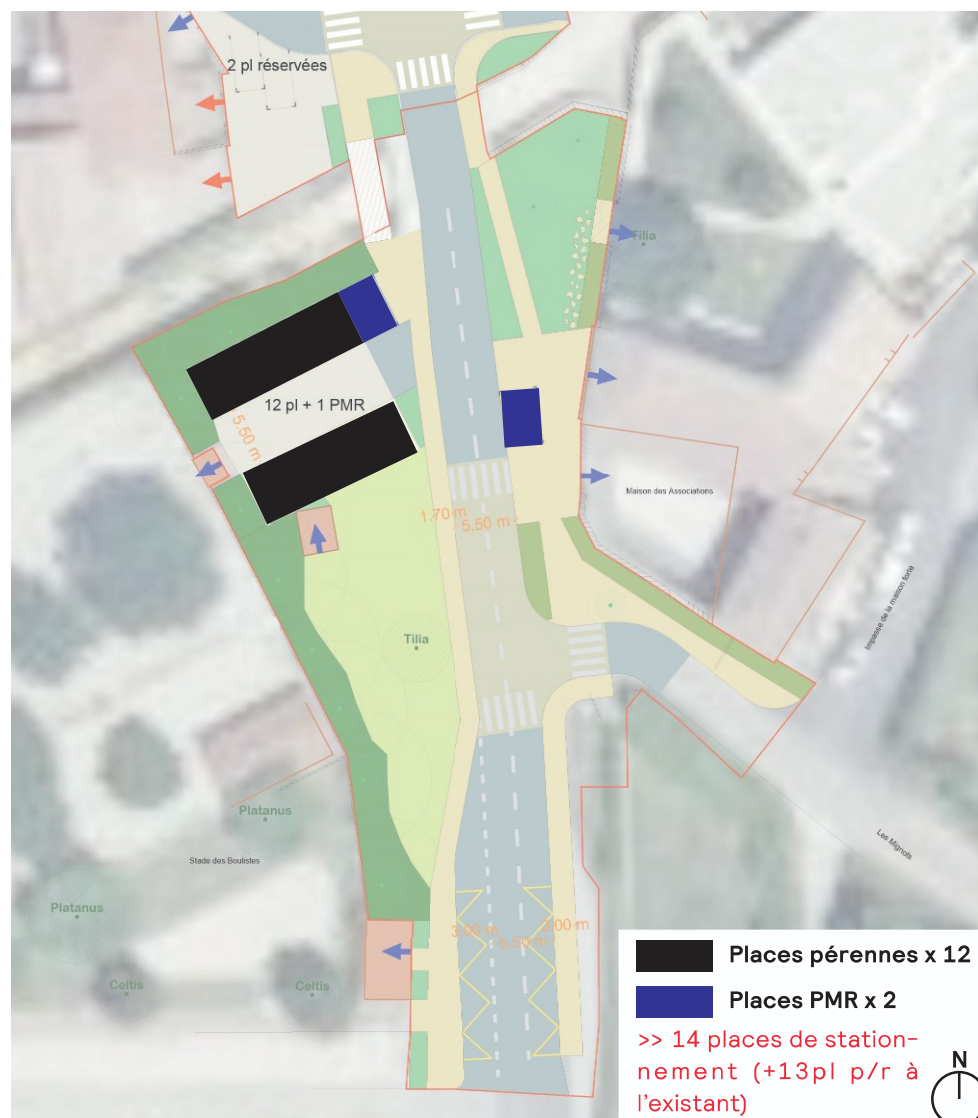
1. Création d'une poche de stationnement matérialisée sur le délaissé actuel.
2. Végétalisation le long de la parcelle des boulistes.
3. Maintien d'un espace ouvert en prairie sur terre-pierre pour l'installation annuelle des forains (S : 250m²).
4. Création d'un parvis végétalisé pour la maison des associations et matérialisation d'une place PMR sur trottoir. La géométrie du carrefour avec la RD114 est revu pour assurer une meilleure lisibilité des espaces et libérer de la place pour le parvis. Un accès PMR est assuré jusqu'à l'entrée de la résidence voisine.
5. Aménagement des arrêts de bus accessibles aux PMR. L'ancienne gare garde sa fonction d'abri bus. Le quai nord-sud reste en encoche pour la régulation de la circulation.
6. Aménagements réduits sur le pont : reprise des garde-corps, pas de modifications structurelles.

NOTA REMARQUES CETOR :

Pas de marquage au sol
> à intégrer au PRO



STATIONNEMENTS



STRATÉGIE DE GESTION DES EAUX PLUVIALES

